

DEMANDE DE PERMISSION POUR LA CONSERVATION D'UN SYSTÈME D'ÉLIMINATION DES EAUX USÉES

La présente demande vise à recueillir des renseignements sur les systèmes d'élimination des eaux usées installés sans permis **avant 1999**. Si les renseignements fournis ci-après, en plus du dossier photo obligatoire, démontrent que le système d'élimination des eaux usées ne constitue pas une nuisance, comme mentionné à l'article 14 du *Règlement sur les systèmes d'élimination des eaux usées*, l'agent du Service d'hygiène du milieu peut délivrer une « Permission pour la conservation du système ». Dans le cas des systèmes installés sans permis après 1999, il faut présenter une *Demande d'autorisation d'utiliser un système d'élimination des eaux usées*.

Art. 14. « L'agent de la santé peut délivrer une lettre d'autorisation pour un système d'élimination des eaux usées construit ou installé avant l'entrée en vigueur du présent règlement si un permis n'a pas ou ne peut être délivré pour ce dernier et que son fonctionnement continu ne constitue pas une nuisance. » – *Règlement sur les systèmes d'élimination des eaux usées* (Décret 1999/82)

Nom du demandeur¹ : _____ Téléphone : _____

Adresse et code postal : _____

Courriel : _____ Télécopieur : _____

Nom du propriétaire (s'il diffère du demandeur) _____

Adresse et code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Nom de l'installateur : _____ Téléphone : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse et code postal : _____

Courriel : _____ Télécopieur : _____

Description officielle : Lot : _____ Plan : _____ Lotissement : _____

Adresse municipale (si elle est connue) : _____

Lieu desservi

Habitation; nombre de chambres à coucher _____ Camp de chantier; capacité : _____

Entreprise; précisez _____

Autre; précisez _____

Débit quotidien approximatif d'eaux usées (pour une habitation : 570 L (125 gal. imp.) par chambre à coucher) : _____

Source d'eau potable Puits Citerne intérieure ou enfouie
 Eau de surface Autre; précisez (ex. source) _____

Catégorie de système (cochez toutes les options qui s'appliquent)

Fosse septique Système d'absorption par le sol Réservoir d'eaux usées

Autre; précisez _____

Date de l'installation du système d'élimination des eaux usées _____

¹ Dans le présent document, les expressions désignant des personnes visent à la fois les hommes et les femmes.

Fosse septique ou réservoir d'eaux usées

Satisfait à la norme CSA? Oui Non Ne sais pas

Fabricant : _____ Fournisseur : _____

Matériau constitutif Fibre de verre Autre; précisez : _____

Volume total (nominal) _____ Volume effectif (excluant le compartiment du siphon ou de la pompe) _____

Si la configuration du système prévoit deux fosses septiques ou plus, décrivez-la : _____

Mode d'évacuation de l'effluent de la fosse septique : Écoulement continu Siphon Pompe

Si un système de pompage est installé, indiquer le fabricant et le modèle de la pompe : _____

Le réservoir d'eaux usées est muni :

D'un avertisseur de niveau élevé : Oui Non

D'un dispositif automatique d'arrêt d'eau : Oui Non

Entretien récent : Nettoyage Vidange par pompage ou Vidange

Date : _____ Nom du fournisseur de service : _____

Système d'absorption par le sol

Type : Lit d'absorption Tranchée en largeur Tranchée en profondeur Puisard d'absorption

Autre (précisez) : _____

Joindre un croquis du système d'absorption par le sol (y compris les distances). Les éléments suivants doivent y figurer :

Fosse septique Toutes les tranchées et tous les embranchements Dimension du champ

Profondeur de tous les éléments indiqués

Configuration du système complet – les mesures sont toutes en pieds mètres (cochez une seule case)

Dimensions du lot _____ x _____ Hectares/Acres _____

Dessiner un schéma (sur la page précédente ou sur une feuille séparée) sur lequel figureront (cochez les cases qui s'appliquent une fois le schéma dessiné) :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> les bâtiments auxquels le système d'élimination des eaux usées sera raccordé; | <input type="checkbox"/> les puits; |
| <input type="checkbox"/> l'emplacement des fouilles et des trous d'essai utilisés pour les analyses des sols et les essais de percolation; | <input type="checkbox"/> les plans d'eau (rivières, ruisseaux, lacs, étangs), y compris les limites des hautes eaux; |
| <input type="checkbox"/> la fosse septique; | <input type="checkbox"/> les routes et les chemins d'accès; |
| <input type="checkbox"/> le système d'absorption par le sol (lit ou tranchées); | <input type="checkbox"/> les systèmes d'élimination des eaux usées existants ou abandonnés; |
| <input type="checkbox"/> les tuyaux d'inspection et de nettoyage; | <input type="checkbox"/> tout autre bâtiment ou ouvrage. |
| <input type="checkbox"/> les limites des lots; | |

Les marges de recul doivent être indiquées, y compris celles entre le système d'élimination des eaux usées et :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> les bâtiments; | <input type="checkbox"/> les routes et les chemins d'accès; |
| <input type="checkbox"/> les limites de lots; | <input type="checkbox"/> les puits et les plans d'eau. |

Dossier photo

Vous devez joindre un dossier photo de certains éléments du système démontrant que le système ne constitue pas une nuisance en vertu du *Règlement sur les systèmes d'élimination des eaux usées*. Voici la liste des éléments devant figurer sur les photos :

- Photos montrant la totalité de l'aire où le système est installé; inclure des points de référence dans les photos (un bâtiment ou autre repère doit figurer sur la photo);
- Photos des tuyaux de nettoyage ou d'inspection servant à l'entretien de la fosse septique;
- Photos des plans d'eau et des puits se trouvant sur la propriété (montrant l'endroit approximatif où se trouve le système par rapport aux plans d'eau ou aux puits);
- Photo du trou d'essai afin de vérifier la présence de la nappe d'eau près de la surface du sol – la profondeur du trou (14 pi de profondeur et à une distance d'au plus 25 pi du système d'absorption) doit être illustrée au moyen d'une règle.

Marges de recul – les mesures sont toutes en pieds mètres (cochez une seule case)

La fosse septique ou le réservoir d'eaux usées est situé à _____ de tout puits (y compris celui des voisins) ou à _____ de tout plan d'eau naturel.

Dans le trou d'essai, y a-t-il quelque chose qui a pu indiquer la présence de la nappe d'eau près de la surface du sol?

Oui, indiquer à quelle profondeur _____ ; non

Le système d'absorption est situé à _____ de tout puits (y compris celui des voisins) ou à _____ de tout plan d'eau naturel, ou à _____ de tout puits communautaire.

Déclarations

Conformément aux dispositions du *Règlement sur les systèmes d'élimination des eaux usées (Loi sur la santé et la sécurité publiques)*, je demande par les présentes la permission de conserver un système d'élimination des eaux usées.

Dans la liste ci-dessous, veuillez cocher toutes les déclarations qui sont vraies :

- Les marges de recul indiquées ci-dessus ont été dûment mesurées et sont exactes.
- Tous les systèmes d'élimination des eaux usées et toutes les sources d'approvisionnement en eau potable sur la propriété sont indiqués sur le schéma de la page 3.
- Tous les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts.
- Toutes les photos exigées à la page précédente ont été jointes à la présente demande.
- Rien n'indique un mauvais fonctionnement ou une défaillance du système d'élimination des eaux usées, y compris, sans toutefois s'y limiter : signes de débordement, d'écoulement horizontal, d'effluents remontant à la surface, d'accumulation de liquide; croissance excessive de végétation ou odeurs excessives à l'endroit où se trouve le système; ou refoulements répétés.
- Je comprends que, à titre de propriétaire du système d'élimination des eaux usées, j'ai la responsabilité transférable (et les responsabilités connexes) d'informer le Service d'hygiène du milieu de tout signe de défaillance du système, y compris ceux mentionnés ci-dessus.
- Je comprends que, en cas de défaillance, le système devra être remplacé afin de satisfaire aux normes en vigueur décrites dans le *Règlement sur les systèmes d'élimination des eaux usées*.
- Je comprends qu'un agent d'hygiène du milieu a le pouvoir de procéder à une inspection de la propriété où le système d'élimination des eaux usées a été installé afin de vérifier l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande et de juger de la conformité du système à la Loi et à l'article 14 du *Règlement sur les systèmes d'élimination des eaux usées* (Décret 1999/82).

Signature du propriétaire

Date

Nom du propriétaire (en lettres détachées)

Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité publiques* et de ses règlements d'application, et seront utilisés par le Service d'hygiène du milieu à des fins de recherche, de compilation de statistiques et d'application de la *Loi*. Tous les renseignements recueillis seront utilisés en conformité avec la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.

Faire parvenir ce formulaire au :

Service d'hygiène du milieu
2, Hospital Road, Whitehorse (Yukon) Y1A 3H8
Téléphone : 867-667-8391 Sans frais : 1-800-661-0408, poste 8391 Télécopieur : 867-667-8322
Courriel : environmental.health@gov.yk.ca